

Inter Caux Vexin

#3
MAG

NOVEMBRE 2023

L'INFO DE VOTRE TERRITOIRE



DOSSIER

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON GRANDIR

DEVELOPPEMENT DURABLE

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI

EDITO

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous proposer la découverte de ce nouveau numéro de notre magazine d'information de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.

Un territoire où il fait bon grandir, où nos jeunes enfants au travers d'accueils collectifs ou individuels de garde s'ouvrent au monde et s'épanouissent pleinement grâce à une équipe

de professionnels. De l'atelier d'éveil du tout-petit en passant par des matinées dédiées à l'éveil de l'enfant en compagnie de son assistante maternelle, un choix est offert aux parents pour développer la motricité ou la créativité des petits.

Notre Communauté de Communes encourage aussi pleinement l'initiation au sport et à la culture avec nos dispositifs Ludiculture et Ludisports, ainsi que nos trois écoles de musique associatives labellisées réparties sur dix lieux d'enseignement sur notre territoire.

Comme vous pourrez le constater, l'épanouissement et la réussite de nos enfants fréquentant nos équipements sont au cœur de nos priorités. Avec pour objectif de créer des synergies avec les différents acteurs du territoire, en faveur de l'éveil et du bien-être des enfants, dans leurs parcours scolaires autant qu'individuels.

En visant une forme de complémentarité et de cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, avant, pendant et après l'école. Notre intercommunalité, dans un rôle de co-éducateur accompagnent les enfants et les familles dans le bien vivre-ensemble.

Vous trouverez également dans ce numéro 3, des articles qui vous présenteront notre territoire accueillant où il fait bon vivre dans un cadre de vie entre ville et campagne, où "l'on peut respirer". Une vie économique riche et accueillante où naissent des projets structurants permettant d'attirer de nouveaux entrepreneurs et investisseurs grâce à

une politique ambitieuse d'aménagement, respectueuse de l'environnement, et une stratégie dynamique de développement économique.

Comme vous le constaterez, le bien vivre n'est pas un concept sur notre Communauté de Communes, mais une réalité attrayante !

Bonne lecture à toutes et à tous.



Eric HERBET
Président



P.3 à 8 Dossier

Un territoire où il fait bon grandir

P.9 Grand angle

Réduire Réparer Réutiliser Recycler

P.10 Focus

Urbanisme : quelles autorisations, pour quels travaux ?

P.11 Actus

UN TERRITOIRE, 64 COMMUNES

Anceaumeville • Les Authieux-Ratiéville
• Auzouville-sur-Ry • Beaumont-le-Hareng • Bierville • Blainville-Crevon
• Bois d'Ennebourg • Bois-Guilbert
• Bois-Hérault • Bois l'Évêque • Boissay • Bosc-Bordel • Bosc-Edeline • Bosc-Guépard-Saint-Adrien • Bosc-le-Hard • Buchy • Cailly • Catenay • Claville-Motteville • Clères • Cottévrard • Elbeuf-sur-Andelle • Ernemont-sur-Buchy • Eslettes • Esteville • Fontaine-le-Bourg • Fresne-le-Plan • Fresquiennes • Frichemesnil • Grainville-sur-Ry • Grigneuseville • Grugny • Héronnelles • La Houssaye-Béranger • La Rue-Saint-Pierre • La Vaupalière • La Vieux-Rue • Le Bocasse • Longuerue • Martainville-Epreville • Mesnil-Raoul • Mont-Cauvaire • Montigny • Montville • Morgny-la-Pommeraye • Pierrevail • Pissy-Pôville • Préaux • Quincampoix • Rebets • Roumare • Ry • Servaville-Salmonville • Sierville • Saint-Aignan-sur-Ry • Saint-André-sur-Cailly • Saint-Denis-le-Thibault • Saint-Georges-sur-Fontaine • Saint-Germain-des-Essourts • Saint-Germain-sous-Cailly • Saint-Jean-du-Cardonnay • Sainte-Croix-sur-Buchy • Vieux-Manoir • Yquebeuf

Directeur de publication : Eric Herbert
Rédaction : Service communication
Conception/réalisation : Service communication
Photos/illustrations : Service communication - Macrovector / Freepik
Impression : Imprimerie IROPA
Tirage : 23 850 exemplaires
N° ISSN : 2999-8786

Communauté de communes Inter Caux Vexin
Siège social
252, route de Rouen
76750 Buchy
Tél. : 02 35 34 73 74
www.intercauxvexin.fr

GRANDIR

SUR INTER CAUX VEXIN

Pour les familles, la CCICV assure plusieurs missions : répondre aux besoins de garde des tout-petits, favoriser la socialisation, l'éveil et le bon développement des jeunes enfants, encourager l'initiation au sport et à la culture. Zoom sur les services dédiés au sein de la communauté de communes.

Accueil collectif ou individuel, les différentes solutions de modes de garde sur le territoire

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON GRANDIR



> Les multi-accueils, des lieux d'épanouissement pour les enfants

3 établissements sont présents sur le territoire à Montville, Roumare, et Ry. Gérés par la Communauté de Communes, ils offrent un environnement sécurisé et adapté aux besoins des enfants et des familles. Ils assurent pendant la journée un accueil collectif des jeunes enfants (de 10 semaines à 3 ans révolus) soit en accueil régulier de type « crèche » ou en accueil occasionnel de type « halte-garderie ».

Educatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents petite-enfance : une équipe de professionnels accompagne votre enfant au quotidien dans un environnement sûr, stimulant et bienveillant. Ce mode d'accueil permet aux enfants de se familiariser à la vie en groupe, c'est donc une excellente passerelle entre la famille et l'école maternelle.

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur les inscriptions ? Contactez nos services :

« **Le berceau de Tom Pouce** » à Montville
02 35 33 99 84

« **Arc en ciel** » à Roumare
02 35 75 23 36

« **P'tit grain d'Ry** » à Ry
02 35 02 17 67

> L'accueil individuel

Plus de 400 assistant(e)s maternel(le)s installé(e)s dans nos communes accueillent également les tout-petits. Elles sont un pilier important de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Agréées par le département sur des critères de conditions spécifiques d'accueil à domicile ou en Maison d'Assistant Maternel (MAM), elles sont également accompagnées par les Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes dont l'une des missions vise à soutenir ces professionnelles dans l'exercice de leur métier, en mettant à leur disposition des outils, des formations et des ressources adaptées.

Les animatrices des RPE vous aident à trouver la solution la mieux adaptée à vos besoins et à vos attentes. Elles informent et accompagnent parents et futurs parents dans leurs recherches de modes de garde, dans leurs questionnements autour du rôle de parent-employeur et des démarches administratives associées.

Pour joindre les RPE de la Communauté de communes :

RPE Buchy
02 32 91 20 97

RPE Clères
02 35 37 06 77

RPE Martainville-Epreville
02 35 23 92 33

Les Relais Petite Enfance, un service au plus près de chez vous :

Les Relais Petite-Enfance sont des lieux d'informations, d'échanges et de rencontre gratuits, ouverts aux Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s, gardes à domicile, aux parents, futurs parents et tout adulte impliqué dans l'éducation d'un jeune enfant.

Veiller au bien grandir, c'est aussi garantir une équité entre tous les enfants du territoire et à leurs parents d'accéder à une offre de service de qualité. Pour cela, nos 3 relais petite-enfance sont itinérants et se déplacent sur de nombreuses communes du territoire.

Les animatrices des relais vous proposent différents types de rendez-vous : ateliers, rencontres au sein des RPE ou dans les communes d'Inter Caux Vexin.

LES MATINÉES D'ÉVEIL

Rendez-vous hebdomadaire sur 14 communes et animés par une éducatrice de jeunes enfants, **ils sont destinés aux enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le)**. En leur compagnie et sous leur responsabilité, les enfants peuvent ainsi partager des moments ludiques et conviviaux, découvrir les règles de vie en collectivité, profiter d'un espace aménagé pour jouer et développer leur créativité lors d'ateliers de motricité, bricolage, jardinage, etc. Des sorties sont également organisées tout au long de l'année.



LES ATELIERS D'ÉVEIL DU TOUT-PETIT

Les mercredis matin, en alternance sur les communes de Buchy, Clères et Martainville, notre puéricultrice propose des ateliers d'éveil, **exclusivement dédiés aux tout-petits, de la naissance jusqu'à l'acquisition de la marche, accompagnés de leurs parents.**

L'objectif ? Le rendre acteur de son développement dans un cadre sécurisant à travers la motricité libre. C'est également un moment d'échange privilégié pour les jeunes parents, l'occasion d'apprendre à observer pour une meilleure connaissance de son enfant et une meilleure réponse à ses besoins.

Retrouvez les prochaines dates et lieux des ateliers



Atelier cirque à Morgny La Pommeraye lors des matinées d'éveil du RPE itinérant de Martainville-Epreville.



La Communautés de Communes encourage l'initiation au sport et à la culture



> Trois écoles de musique associatives labellisées

La communauté de communes soutient l'apprentissage de la musique pour les enfants âgés de 3 à 18 ans habitant le territoire Inter Caux Vexin. Ce soutien s'opère par une aide annuelle au fonctionnement des associations labellisées « école de musique » sur le territoire Inter Caux Vexin.



10

lieux d'enseignements répartis sur le territoire.

282

élèves bénéficient d'un enseignement musical sur le territoire.

93 000 €

soutien financier de la Communauté de Communes versé aux 3 écoles de musique labellisées.

Cette action permet d'offrir un enseignement de qualité et de proximité, tout en soutenant financièrement les écoles associatives, afin de réduire le coût des enseignements à la charge des familles du territoire communautaire.

ECOLE DE MUSIQUE MOULIN D'ECALLES

Accordéon, Alto, Basse électrique, Batterie, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare, Guitare électrique, Orchestre, Orgue, Percussions, Piano, Saxophone, chant, Violon, Violoncelle, Eveil musical.

Blainville-Crevon
Buchy
Catenay
Vieux-Manoir
Yquebeuf

ECOLE DE MUSIQUE INTERLUDE

Accordéon, Batterie, Clarinette, Flûte traversière, Guitare, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Violon, Violoncelle, Eveil musical.

Préaux
Servaville-Salmonville

ECOLE DE MUSIQUE MUSICAMPOIX

Accordéon, Basse, Batterie, Flûte traversière, Guitare, Piano, Saxophone, Trompette, Violon, Eveil musical.

Quincampoix
Fresne-le-Plan
Vieux-Manoir
Roumare



> Ludisports & Ludiculture : deux dispositifs mis en œuvre sur le territoire destinés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires

LUDISPORTS 76

Le dispositif Ludisports 76, soutenu par le Département de la Seine-Maritime, est mis en œuvre sur le terrain par la Communauté de Communes avec le concours des communes partenaires.

Il est destiné aux enfants scolarisés du CP au CM2 et leur permet de découvrir différentes pratiques sportives tout en s'amusant. Sports collectifs, jeux d'opposition, jeux d'adresse, roller, cirque... **3 activités différentes sont proposées sur l'année scolaire et sont renouvelées chaque année afin de permettre aux enfants de découvrir un maximum de pratiques durant leur scolarité.**

Encadrées par des éducateurs sportifs professionnels, les séances ont lieu une fois par semaine et se déroulent sur le temps périscolaire.



30

communes partenaires

850

enfants inscrits

30 €

cotisation annuelle
par enfant



Les objectifs du dispositif :

- > développer la pratique sportive en milieu rural
- > faciliter l'intégration sociale
- > favoriser une meilleure hygiène de vie



21

communes partenaires

354

enfants inscrits

36 €

cotisation annuelle
par enfant

LUDICULTURE

Destiné aux enfants scolarisés à l'école maternelle, le dispositif Ludiculture se compose d'ateliers de découverte d'activités artistiques et culturelles animés par des professionnels qualifiés.

Théâtre, arts appliqués, initiation musicale, scénographie-architecture, expression corporelle... l'initiation à ces différentes pratiques artistiques a pour but :

- l'épanouissement de l'enfant par la découverte d'activités régulières et variées,
- l'intégration sociale par la participation à des activités de groupe,
- pour l'enfant, ultérieurement, de se spécialiser dans une discipline au sein d'une association, d'une école, d'un club etc.

Ces ateliers ont lieu sur le temps périscolaire, une fois par semaine, dans les communes partenaires du dispositif.



> Natation scolaire : favoriser l'apprentissage dès le plus jeune âge

Apprendre à nager est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences, qui présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire, afin de prévenir notamment le risque de noyade.

La Communauté de Communes s'engage dans cette politique publique en faveur de l'apprentissage de la natation en milieu scolaire. Ainsi, elle a en charge l'organisation de la natation scolaire et la gestion des transports vers les piscines (piscine communautaire André Martin à Montville ainsi que les piscines de Neufchâtel-en-Bray, Darnétal et Canteleu) pour les enfants des écoles élémentaires du territoire.

Cela se traduit par la prise en charge financière et intégrale des conventions d'accès aux équipements ainsi que le coût du transport.

Grâce à ce soutien, chaque écolier de CP, CE1, CM1 et CM2 du territoire bénéficie a minima de 12 séances de natation encadrées par les éducateurs sportifs. Ce sont ainsi plus de 3000 écoliers qui profitent chaque année d'un cycle complet de natation.



DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE LES HORAIRES DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE ANDRÉ MARTIN ONT ÉVOLUÉ.

3 105
le nombre d'écoliers
bénéficiant des séances
d'apprentissage de la
natation

135 000 €
financement par
l'intercommunalité du transport
des enfants vers le lieu de
pratique de la natation scolaire

	PÉRIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES	
			PETITES VACANCES	VACANCES D'ÉTÉ
LUNDI	12H-13H15 / 16H15-19H20		10H50-19H50	12H-19H30
MARDI	12H-13H15 / 16H45-19H20		10H50-19H50	12H-19H30
MERCREDI	10H-13H15 / 14H-20H		10H50-19H50	12H-19H50
JEUDI	12H-13H15 / 16H45-20H		10H50-19H50	12H-19H50
VENDREDI	12H-13H15		10H50-19H50	12H-19H50

Pourquoi ce changement ?

> pour optimiser les coûts d'exploitation et limiter les dépenses liées aux hausses du gaz, de l'électricité, de l'eau, et des consommables (chlore, propreté, entretien, etc.).

En concentrant les activités sur 5 jours hebdomadaires, les élus ont raisonnablement opté pour agir sur la maîtrise des dépenses, plutôt qu'augmenter de manière trop importante les tarifs d'entrée.

> pour être ouvert au grand public sur une plus large plage horaire les mercredis et pendant les vacances scolaires,

> pour réorganiser le planning des cours de natation scolaire. La Piscine André Martin accueille depuis septembre 18 classes supplémentaires, provenant de communes membres de la CCICV, ces classes ne pouvant plus se rendre à la piscine de Forges les Eaux, actuellement en travaux,

> pour maintenir les activités sportives grand public programmées en semaine,

> pour assurer à tous les usagers de pratiquer sous la surveillance de personnels qualifiés, dans un contexte national de tension sur ces emplois (il manque 5 000 maîtres nageurs sauveteurs dans les piscines publiques françaises).



Piscine communautaire André Martin - Montville

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

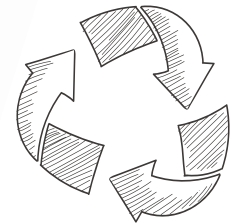
Réduire
Réparer
Réutiliser
Recycler

Améliorer les performances de tri sur le territoire avec le plan BOOST

Initié par le Smédar en partenariat avec la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et soutenu financièrement par Citeo, le plan Boost vise à informer et sensibiliser les habitants aux consignes de tri afin d'augmenter le recyclage.

Depuis le début de l'année, plusieurs actions ont été mises en place afin de faire progresser le recyclage :

- **Stickage des bacs jaunes** : un adhésif où sont représentées les consignes de tri a été apposé sur l'ensemble des bacs de recyclage des foyers de la Communauté de Communes
- **Tournez, c'est trié !** Une roue du tri magnétique intitulée «Tournez, c'est trié» a été distribuée à l'ensemble des foyers. Elle était accompagnée d'un guide du tri, afin de vous rappeler au quotidien les consignes de tri.



Seuls 6 français sur 10 trient les emballages en verre de manière systématique alors qu'ils se recyclent parfaitement !

- **La Communauté de Communes améliore également le tri du verre :**

Pour faciliter le geste de tri des habitants et améliorer les performances de recyclage, le parc de colonnes d'apport volontaire va être étoffé. Avec une moyenne de 35,61 kg/habitant, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin fait figure de bonne élève en ce qui concerne le tri des emballages en verre, mais nous pouvons faire mieux !

En effet, il existe une grande disparité du nombre de points d'apport volontaire selon les communes. Pour remédier à cette situation, de nouveaux équipements sont en cours d'installation afin d'homogénéiser le parc et ainsi inciter à davantage de tri.

Avant de jeter, pensez réemploi !**Une seconde vie pour les objets en déchetterie !**

Une zone dédiée a ouvert dans les déchetteries communautaires de Buchy, Bosc-Le-Hard et Montville.

L'objectif : offrir une seconde vie aux objets réutilisables tout en contribuant à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets.

Plusieurs conventions ont été signées avec deux associations chargées de collecter les objets déposés :

- **Agir en Bray** pour la déchetterie de Bosc-le-Hard
- **Le Maillon Normand** pour les déchetteries de Buchy et Montville

Au travers de cette démarche, la collectivité favorise également l'insertion professionnelle par son partenariat avec ces associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

DES TRAVAUX ?

UN PROJET ?

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Déclaration préalable de travaux (DP) ou Permis de Construire (PC), comment savoir ? Voici la marche à suivre pour faciliter vos démarches et débiter vos travaux en toute tranquillité... et légalité.



Pour déposer vos demandes, optez pour le guichet numérique !

Simple et sécurisé, ce service gratuit vous permet d'effectuer votre demande en ligne et de suivre l'instruction de votre dossier.

Plus d'infos : www.intercauxvexin.fr/fr/GNAU

TERRASSE NON COUVERTE

- ⇒ Sans surélévation : aucune formalité
- ⇒ Surélevée ≤ 5 m² : aucune formalité
- ⇒ Surélevée ≤ 20 m² : DP
- ⇒ Surélevée > 20 m² : PC

EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- ⇒ ≤ 40 m² : DP**
- ⇒ > 40 m² : PC**

CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

⇒ DP (sans création de surface de plancher)

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

⇒ Permis de démolir***

PORTAIL ET CLÔTURE

⇒ DP***

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

⇒ DP si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit

CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- ⇒ ≤ 5 m² : aucune formalité*
- ⇒ ≤ 40 m² : DP**
- ⇒ > 40 m² : PC**

TOITURE

⇒ DP

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

⇒ DP

RAVALEMENT DE FAÇADE

⇒ DP***

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

Création ou changement : ⇒ DP

ANNEXES (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)

- ⇒ ≤ 5 m² : aucune formalité
- ⇒ ≤ 20 m² : DP
- ⇒ > 20 m² : PC

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non couverte/couverte ≤ 1,80 m :

- ⇒ Bassin ≤ 10 m² : aucune formalité*
- ⇒ Bassin ≤ 100 m² : DP
- ⇒ Bassin > 100 m² : PC

Couverte > 1,80 m : PC

*Sauf périmètre de monuments historiques

**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

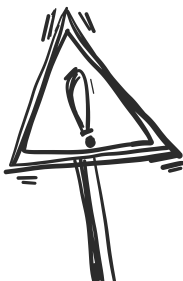
*** Selon délibération, se rapprocher de la commune concernée

Dans le cadre d'un permis de construire :

Vous êtes dans l'obligation de recourir à un architecte :

- pour une construction neuve, si la surface de plancher dépasse les 150 m²
- pour une extension supérieure à 20 m² si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m²

Vigilance, avant d'entamer vos démarches, vérifiez que vous n'êtes pas situé dans un périmètre «monument historique».





ZAE POLEN 2 - ESLETTES

Démarrage des travaux de la seconde phase d'aménagement

Les ZAE POLEN 1 et 2 accueillent déjà une quarantaine d'entreprises et génèrent plus de 600 emplois. De nombreux chantiers sont en cours ou vont débiter sur POLEN 2, avec à terme un développement significatif de l'emploi local.

Fort du succès de la première phase de commercialisation des 9 hectares de la ZAE POLEN 2 à Eslettes, les travaux du reste de la zone ont débuté cet été avec le lancement d'une seconde tranche.

En développant une nouvelle offre foncière économique de haute qualité, s'étendant sur environ 13 hectares, INTER CAUX VEXIN répond de manière réactive et adaptée à la demande d'entreprises cherchant à s'établir ou à se développer au sein de la ZAE POLEN 2.

La finalisation des travaux est prévue pour début 2024, suivie immédiatement de la phase de commercialisation.

Cette seconde phase de développement offre des opportunités stratégiques et un environnement de travail privilégié :

> Un emplacement stratégique :

- à proximité de Rouen,
- au pied de l'échangeur A 151 et connectée aux autoroutes A 150 / A 28 / A 29,
- intégration au sein d'une ZAE de 30 hectares en pleine croissance, en continuité avec la dynamique ZAE POLEN 1.

> Un cadre de travail privilégié :

- 6 hectares d'espaces verts
- cheminements piétons et cyclables
- installations sportives

Sous réserve d'éligibilité, les futurs acquéreurs de parcelles situées sur la ZAE POLEN 2 auront la possibilité de bénéficier d'un soutien supplémentaire grâce au dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprise mis en place par Inter Caux Vexin, en collaboration avec le Département de la Seine-Maritime.

PISCINE ANDRÉ MARTIN

Soirée Aqua Zumba

Rendez-vous le 13 décembre à la piscine André Martin à Montville pour une soirée Aqua Zumba !

2 séances sont organisées :

> de 18h à 19h ou de 19h à 20h

13,50€ la séance

Sur inscription auprès de la piscine au 02 35 33 74 47. Attention, places limitées !



COVOITURAGE

Klaxit déménage sur BlaBlaCar Daily, la plus large communauté de covoitureurs du quotidien en France

BlaBlaCar Daily, c'est l'application de covoit' quotidien de BlaBlaCar qui reprend le meilleur de l'app Klaxit.

→ Vous êtes un utilisateur Klaxit ?

Depuis le 15 novembre, les covoitureurs et covoitureuses utilisant le service Klaxit sur le territoire d'Inter Caux Vexin sont invités à télécharger l'application BlaBlaCar Daily. Téléchargez votre nouvelle application et continuez à covoiturer en toute sérénité :

Vos avantages financiers et vos fonctionnalités préférées restent les mêmes. Pas d'inquiétude, vous retrouverez tous vos avantages Klaxit sur votre nouvelle application de covoituration quotidienne !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur intercauxvexin.fr

Inter Caux Vexin subventionne vos trajets effectués via BlaBlaCar Daily :

- Conducteurs : recevez 1,50€ par passager transporté (gain moyen constaté pour une distance de 15 km), et jusqu'à 3€ par trajet et par passager, **soit jusqu'à 150€ d'économies par mois en partageant vos trajets avec BlaBlaCar Daily.**
- Passagers : les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin quelle que soit la distance parcourue.





UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

AYEZ LE RÉFLEXE FRANCE RÉNOV'

Le service France Rénov' est gratuit et indépendant, c'est un lieu d'information, de conseil et d'accompagnement dédié à la rénovation de votre habitat.

Accessible à tous, France Rénov' :

- Vous aide à concevoir votre projet de rénovation,
- Vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit,
- Vous oriente vers les professionnels compétents.



Les permanences France Rénov' sur le territoire :

MARTAINVILLE-EPREVILLE - Pôle intercommunal
Le 1^{er} jeudi du mois de 9h00 à 12h00

BUCHY - Pôle intercommunal
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
de 13h30 à 17h00

FONTAINE-LE-BOURG - Mairie
Le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 17h00

Sur rendez-vous au 02 32 08 13 10